



# Le CONCHYLIEN

## Bulletin Municipal du 1er Avril 2015

### LETTRE DU MAIRE

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Infos comité des fêtes	2
Pétanque	3
Travaux dans les vestiaires du football	4
Réunion du Conseil du 9 janvier 2015	5
Réunion du Conseil du 06 mars 2015	6-7-8
Réunion du Conseil du 27 mars 2015	9-10
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie 8 Mai Fermeture Mairie	11
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	12

Depuis plusieurs années de nombreuses « casses » sur la canalisation qui amène l'eau du puits au château d'eau ont provoqué d'importantes pertes d'eau et ont nécessité à chaque fois des réparations.

Le remplacement de cette conduite étant devenu très urgent, le Conseil Municipal a retenu le bureau d'études SOTENO pour nous aider à mener à bien ce chantier ; une subvention au titre de la DETR a été obtenue. L'Agence de l'Eau nous aidera par la suite pour la maîtrise d'œuvre, elle sera sollicitée pour la réalisation des travaux (que nous souhaiterions entreprendre à l'automne) dès que le résultat de l'appel d'offres sera connu.

Le cabinet VERCOUTERE nous a présenté les premières esquisses du projet d'agrandissement de l'école et de la construction du pôle médical ; en concertation avec les futurs utilisateurs, nous avons demandé à l'architecte de procéder à plusieurs modifications, le but étant d'avoir un projet qui réponde le mieux aux besoins de tous.

Prochaines étapes : validation du projet définitif, dépôt du permis de construire et obtention des financements pour un début de travaux en 2016.

Malgré l'augmentation des bases d'imposition, la diminution des dotations de l'Etat va nous contraindre à une légère augmentation des taux, pour maintenir notre capacité d'autofinancement, la chasse au gaspillage étant par ailleurs toujours d'actualité.

Pour obtenir les subventions de l'agence de l'eau Seine Normandie nous avons dû signer la charte d'entretien des espaces verts qui tend vers le zéro phyto. Pour la première année de mise en œuvre de ce programme, nous limiterons les surfaces traitées chimiquement. Nous comptons sur votre compréhension et surtout sur votre aide pour mener à bien cette démarche salubre pour l'environnement et la qualité de l'eau. Mais avec les beaux jours qui reviennent, il faut bien accepter quelques brins d'herbe disgracieux....



# Infos Comité

Après avoir débuté l'année 2015 avec un réveillon mémorable, le Comité des Fêtes a commencé son calendrier d'animations le **samedi 14 février** par l'incontournable **St- Valentin**.

Excellente soirée avec un très bon repas préparé par M. BERDON traiteur à FRESNIERES et animé par l'orchestre Nuit Blanche.

**Le samedi 19 mars**, carton plein à la **soirée théâtre** 220 personnes présentes et enchantées par l'affiche proposée. Gros succès pour le tour de chant de Pauline DUDEK interprétant 'PIAF' et pour la pièce 'Sexe, Arnaque et Tartiflette' tout un programme, deux heures de fou rire. Merci à la Communauté de Communes du Pays des Sources de proposer ces spectacles de qualité dans nos villages. A reconduire sans hésitation !

## Evènements à Venir

**Le 5 avril de 11h à 12h** sur le terrain de la salle des fêtes, se déroulera la **chasse aux œufs de Pâques**, offerts pour la quinzième année par le Comité des Fêtes. 150 enfants sont invités à participer.

**Conditions** : recensé en Mairie, présent, âge: nouveau-né à 11 ans.

**Le vendredi 17 avril de 16h à 17h30** salle polyvalente : **inscription pour le concours de dessins** qui aura lieu le samedi 16 mai (se munir de l'autorisation parentale dûment remplie) thème retenu cette année : **les moyens de transports**. Tous les détails de ce concours dans le dossier remis aux 4/15 ans. **A noter : la remise des prix de ce concours intercommunal de dessins se fera le jeudi 11 juin salle polyvalente à 18h30.**

## Fête de la St-Jean le Samedi 20 Juin

(programme en cours d'élaboration).

En espérant vous satisfaire, le Comité des Fêtes, vous remercie de votre participation et soutien.

Pour le Comité,

Le Président

J.GRELIN

Contact : 2360 rue de Flandres

☎ 03.44.85.03.84 H. repas.



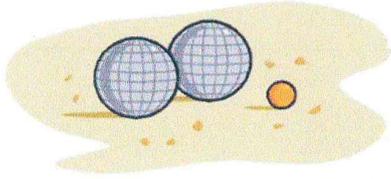
## Joyeuses Pâques



Les pétanqueurs  
Conchy les Pots



Tous à vos boules



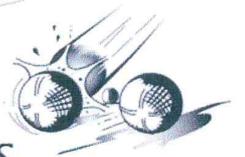
Le Samedi 4 Avril 14 h00



les Entrainements le Samedi de 14h00/17h30  
Avril à Septembre

Carte de membre à votre disposition

Les Concours



10€ - adultes  
7€ - 14/18 ans  
5€ - 8/13 ans



CARTE DE  
MEMBRE

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Cotisation versée:  
Fait le :  
A: Conchy Les Pots

Le Samedi 18 Avril 14h/17h  
Le 4 Juillet semi-nocturne 16h :21h avec repas  
le 12 Septembre 14h /17h  
avec remise des lots pour tous

Venez partager un moment de détente et de convivialité



Eric et Jean-Philippe, aidés des footballeurs, ont coulé la chape dans la salle d'accueil. L'entreprise HAVART a réalisé la plomberie et la pose de faïence et l'entreprise TALMANT a finalisé l'installation électrique (VMC et régulation du chauffage).

Enfin des vestiaires ,dignes de ce nom, sont à la disposition des sportifs qui devront en prendre soin . Cela devrait les aider à avoir des résultats.

### **FC CONCHY/ BOULOGNE LA GRASSE**

Avec un effectif de 20 joueurs, issus de nos deux villages, le Club fait une saison de transition.

Il occupe une 10ème place au championnat. Le but recherché est d'offrir à notre jeunesse , le plaisir de jouer au football; pour cela la Municipalité sollicitée par Bernard fait de gros efforts.

Les joueurs vont pouvoir se doucher dans les vestiaires enfin aménagés. Un appel est lancé aux personnes qui se sentent concernées ,pour venir renforcer ou diriger les équipes.

Rendez-vous est donné sur le stade pour encourager les joueurs.

Prochains matchs à domicile :

- **12 avril 2015 : Beaulieu les Fontaines**
- **26 avril 2015 : Crisolles**
- **17 mai 2015 : Noyon**
- Rendez-vous Fête des Mères le 29 Mai

Remerciements aux deux Municipalités pour les subventions ainsi qu'à la société Taxi Conchylien, dont le gérant M. Sadaoui est un ancien joueur, pour le don de 300€ destinés à l'achat d'équipements

Merci encore au Conseil Municipal de Conchy- les -pots pour les travaux et au Club de Pétanque pour le prêt du terrain de boules pour la manifestation du 15 Août 2015.



## **TRAVAUX DANS LES VESTIAIRES DU FOOTBALL**

# **Compte - rendu du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS**

## **Séance du 09 JANVIER 2015**

L'an deux mil quinze le 9 JANVIER à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

Membres présents : Messieurs LEMAIRE Yves, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, GEORGE Jacky, SNOECK Eric, BAILLON Michel, COLLÉ Philippe, HUCHER Vincent, CARLIER Francis, Mesdames CHAUMETTE Catherine, PINSSON Marie-Christine, DOMALAIN Ghislaine,

Absents : Benjamin BEVALOT a remis un pouvoir à Mme PINSSON Marie-Christine, FRANCOIS Emilie, DEWIDHEM Yvon.

### **VOEUX DU MAIRE**

A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal, puis le Conseil Municipal respecte 1 minute de silence en hommage aux victimes des attentats survenus ce mercredi 7 Janvier 2015.

### **FINANCEMENT DES CENTRES DE LOISIRS 2015**

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour 2015 le financement des centres de loisirs et des camps pour les séjours des ados 13/17 ans.

La part communale est de 4.00€ par enfant (par demi- journée) et 8€ par enfant ( par journée).

Les possibilités d'accueil sont élargies au mercredi après-midi.

### **BILAN 2014**

Monsieur le Maire fait un point sur l'année 2014 en exposant le détail des dépenses effectués sur les bâtiments communaux, les investissements, et indique que la situation financière de la commune est plutôt stable malgré la baisse des dotations.

### **PROJETS 2015**

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal l'achat d'un pack de logiciels pour le secrétariat de Mairie, le coût total s'élève à 2.954 euros HT pour l'acquisition des logiciels et du matériel informatique.

Monsieur le Maire va procéder à la consultation de différentes entreprises pour traiter le problème d'affaissement de la chaussée, face au n° 85 rue de Flandre.

Monsieur le Maire informe le conseil d'un projet de construction d'un auvent, en prolongement de la cuisine à la salle polyvalente. Le Conseil souhaite réfléchir à ce projet.

Monsieur le propose également de réfléchir au stockage du matériel actuellement déposé au 60 rue de Flandres.

# Compte – rendu du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS

## Séance du 06 MARS 2015

L' an deux mil quinze le 6 Mars à 20h30 , le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance.

Membres présents : Messieurs LEMAIRE Yves, PUILLE Jean-Philippe, SNOECK Eric, BAILLON Michel, COLLÉ Philippe, DEWIDHEM Yvon, Mesdames CHAUMETTE Catherine, PINSSON Marie-Christine, DOMALAIN Ghislaine, et Emilie FRANCOIS.

Absents excusés : Benjamin BEVALOT a remis un pouvoir à Yves LEMAIRE, HUCHER Vincent a remis un pouvoir à Marie-Christine PINSSON, Francis CARLIER a remis un pouvoir à Philippe COLLE GRELIN Jean a remis un pouvoir à Jean-Philippe PUILLE , GEORGE Jacky a remis un pouvoir à Eric SNOECK.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent compte-rendu de réunion, qui à l'unanimité des membres présents est adopté.

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET PÔLE MEDICAL**

Dans le cadre du projet de construction « d'un groupe scolaire avec accueil périscolaire et pôle médical », Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans et implantation de la future construction. Après échanges de vues, Monsieur le Maire demande un temps de réflexion et, invite chacun à faire part de ses observations lors d'une prochaine réunion.

### **CONTRAT D'ASSISTANCE L'ADTO**

Monsieur le Maire expose le devis de l'ADTO pour le suivi et les études de projet de construction d'un groupe scolaire. Le coût est évalué à 250€ HT/1/2 journée.

Après réflexion, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce dossier.

### **TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA CONDUITE AEP**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les documents concernant le contrat à intervenir avec la Société Technique du Nord (SOTENO) 304, rue Pasteur à 62110 HENIN-BEAUMONT pour l'exécution d'une mission de Maîtrise d'œuvre concernant la renforcement de la conduite d'eau potable entre la station de pompage et le réservoir sur tour situé à Conchy les pots.

Monsieur le Maire rappelle que le montant de la mission de maîtrise d'œuvre attribué à la Société Technique du Nord (SOTENO) 304, rue Pasteur à 62110 HENIN-BEAUMONT, est de 5 600,00 € HT soit 6 720,00 € TTC, TVA incluse au taux de 20,0 % sur la base d'un montant de travaux de 160 000,00 euros soit une rémunération de 3.5%.

Il présente ensuite à l'Assemblée l'avant-projet dressé par la SOTENO pour la pose de la conduite d'alimentation du réservoir. Il précise que le montant global de l'opération, qui comprend les travaux, les honoraires de maîtrise d'œuvre, de coordination SPS, et des divers et imprévus comme les frais de publicité et de dématérialisation, s'élève à 217 500,00 € HT soit 261 000,00 € TTC, TVA incluse au taux de 20,0 %.

Il précise qu'il y a lieu de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie une subvention de 30 % sur le montant de l'opération s'élevant à 217 500,00 € HT soit 261 000,00 € TTC cumulable à la subvention DETR de 48.000,00€ déjà obtenue ce qui entraîne un montant des dépenses restant à la charge de la commune de 104 250,00 €, qui pourra être financé par ses fonds libres et/ou emprunt auprès d'une caisse de crédit, la récupération de la TVA étant par ailleurs assuré par le fermier (Nantaise des Eaux).

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la dévolution de ces travaux pourra se faire sous forme d'un Appel d'Offres en Procédure Adaptée conformément au Code des Marchés Publics.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité absolue de réaliser ces travaux, d'approuver le dossier technique correspondant et l'invite à délibérer.

LE Conseil Municipal ,après en avoir délibéré :

**APPROUVE l'Avant-projet** des travaux de pose de la conduite de refoulement depuis la station de pompage au réservoir communal dressé par la Société Technique du Nord dont le montant s'élève à **217 500,00 € HT soit 261 000,00 € TTC.**

**DECIDE** la réalisation des travaux d'un montant limité en dépense subventionnable à **217 500,00 € HT soit 261 000,00 €**, honoraires de maîtrise d'œuvre, de Coordination Sécurité et Protection de la Santé compris.

**SOLLICITE** l'aide financière de l'Agence de l'Eau SEINE NORMANDIE,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce dossier d'Avant-projet, ainsi que tous les dossiers à intervenir ultérieurement concernant cette affaire : Dossier de Consultation des Entreprises, marché de travaux avec l'entreprise qui sera retenue à l'issue de l'appel d'offres, ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution des travaux et à leur financement et d'en régler les dépenses au vu des crédits prévus au budget à cet effet.

### **CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LA STATION EPURATION**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal de la nécessité de recourir au service d'une société pour l'entretien de la station d'épuration, et présente différents dossiers.

La société XYLEM propose :

- ☒ 2 visites d'inspection par an et par machine
- ☒ Contrôle de l'installation selon 12 points
- ☒ le remplacement des pièces d'usure de ses équipements à titre de maintenance préventive
- ☒ rapport de visite

Le contrat annuel s'élève à 3628.29€HT pour la maintenance de la STEP et 1527.90€HT pour les 3 pompes de relevage.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce contrat d'entretien d'un montant de 5.156,19 €HT , pour une durée d'un an à compter du 5 février 2015 et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces du dossier.

### **PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ABRI POUR STOCKAGE DE MATERIEL**

Monsieur le Maire informe qu'une subvention à hauteur de 34% a été obtenue auprès du Conseil Général pour la construction d'un abri avec auvent pour le stockage du matériel de la salle polyvalente.

Un groupe de travail sera constitué pour la mise en œuvre de ce projet.

## **ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015**

### 1er Tour :

Nombre Inscrits : 456  
Votants : 253  
Blancs et Nuls: 13  
Exprimés : 240

DHAMY-FONTAINE :70  
BRIESMALIEN-PINCEMIN:110  
GRANGER-POUPLIN:27  
BLANCHARD-MINET :19  
BARTHE-DE BAYNAST: 14

### 2ème Tour :

Nombre Inscrits :456  
Votants : 223  
Blancs et Nuls :20  
Exprimés : 203

DHAMY-FONTAINE :105  
BRIESMALIEN-PINCEMIN : 98

## Compte – rendu du Conseil Municipal de la Commune de CONCHY LES POTS

Séance du 27 MARS 2015

L'an deux mil quinze le 27 Mars à 20h30 , le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité. Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, Madame PINSSON Marie-Christine est nommée secrétaire de séance. L'assemblée délibérante procède à la signature du procès-verbal de la séance du 06 mars 2015.

Membres présents : tous les membres en exercice sont présents à l'exception de Mesdames FRANCOIS Emilie, CHAUMETTE Catherine et DEWIDHEM Yvon.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE

Après avoir étudié le Compte Administratif 2014, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal présent, l'approuve à l'unanimité. Le Compte Administratif 2014 fait apparaître :

- Section de Fonctionnement , un excédent de 471 051.51€
  - \* Section d'Investissement ,un déficit cumulé de 179 903.51€
- Soit un excédent global de **291 148€**.

### COMPTE DE GESTION 2014- COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisée par le Receveur en poste et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune

Le Compte de gestion fait apparaître :

- Section de Fonctionnement un excédent de 471 051.51€
- Section d'Investissement un déficit cumulé de 179 903.51€

Soit un excédent global de **291 148€**

A l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion 2014 de la Commune est approuvé par le Conseil Municipal.  
Résultat exercice 2014 : -177 837.06€

Résultat de clôture de l'exercice 2014 = - 179 903.51€



## AFFECTATION DU RESULTAT 1068-COMMUNE

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2014- Commune et compte tenu du résultat comptable s'élevant à :

### INVESTISSEMENT :

Résultat de clôture 2013 : - 2.066.45€  
Résultat exercice 2014 : -177 837.06€  
Résultat de clôture de l'exercice 2014 = - 179 903.51€

### FONCTIONNEMENT :

Résultat de clôture 2013 : 276 795.89€  
Résultat exercice 2014 : 196 322.07€  
Résultat de l'exercice 2014 = 473 117.96€ ( - 2066.54) = 471 051.51€.  
Résultat de Clôture de 2014 = 471 051.51 - 179 903.51 = 291 148.00€

### **Restes à réaliser sur 2015 : 5000.00€**

179 903.51€ + 5000.00€ = - 184 903.51€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

**L'Affectation de la somme de 184 903.51€ au 1068 en besoin de financement.**

**La somme de 286 148€ en report à nouveau au compte 002.**

## BUDGET 2015 - COMMUNE

Après avoir étudié le budget de l'année 2015, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal présent l'approuve à l'unanimité des membres présents. Ce budget s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes :

Section de Fonctionnement : 653 244,00€

Section d'Investissement : 402 418.51€

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - EAU

Après avoir étudié le Compte Administratif 2014, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal présent, l'approuve à l'unanimité. Le Compte Administratif 2014 fait apparaître :

- Section de Fonctionnement , un excédent de 172 119.61€
- Section d'Investissement ,un excédent cumulé de 6952.21€  
Soit un excédent global de **179 071.82€** .

## COMPTE DE GESTION 2014- EAU

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisée par le Receveur en poste et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune - EAU ;

Le Compte de gestion fait apparaître :

Section de Fonctionnement un excédent de 172 119.61€  
Section d'Investissement un déficit cumulé de 6952.21€  
Soit un excédent global de **179 071.82€**

A l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion 2014 de la Commune -EAU est approuvé par le Conseil Municipal.

## BUDGET 2015 - EAU

Après avoir étudié le budget de l'année 2015, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal présent l'approuve à l'unanimité des membres présents. Ce budget s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes :

Section de Fonctionnement :126 319.84 €

Section d'Investissement : 420 925.91 €

## COMPTE DE GESTION 2014- C.C.A.S

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2014 a été réalisées par le Receveur en poste et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune ;CCAS

Le Compte de gestion fait apparaître :

Section de Fonctionnement un excédent de 2.898.02€

**Soit un excédent global de 2.898.02 €**

A l'unanimité des membres présents, le Compte de Gestion 2014 de la Commune- CCAS est approuvé par le Conseil Municipal.

### BUDGET 2015 – CCAS

Après avoir étudié le budget de l'année 2015, chapitre par chapitre, le Conseil Municipal présent l'approuve à l'unanimité des membres présents.

Ce budget s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes :

Section de Fonctionnement : 7.038.02 €

### IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX 2015

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'orientation n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le code général des Impôts,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'état n° 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales d'exercice 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les taux d'imposition pour l'année 2015, comme suit :

Taux de la Taxe d'Habitation	15.02%
Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti	16.17%
Taux de la Taxe sur le Foncier Non Bâti	41.25%
Taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises	15.75%

### ADOPTION DES MODIFICATIONS STATUAIRES DU SEZEO

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents, que la commune de LACHELLE souhaite adhérer au SEZEO (Syndicat des Energies zone EST de l'OISE).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal par 12 voix Pour, valide l'adhésion de la commune de LACHELLE au SEZEO.

### Questions diverses :

Le Centre Social de Ressons sur Matz lance une enquête auprès des communes sur les projets sociaux en 2015. (emploi, services et vie sociale) . Monsieur le Maire souhaite répondre à ce questionnaire afin de formuler les besoins éventuels dans les domaines de l'emploi de la formation et des services à la famille.

**Association Paroissiale  
2ème trimestre 2015 dans le secteur  
Messe tous les dimanches à 10 h 30  
à Ressons sur Matz**

Dates	Samedi 18h30	Dimanche 10 h 30
04/06 Avril	Antheuil Portes	Ressons sur Matz
12/13 Avril	Monchy - Humières	Ressons sur Matz
19/20 Avril	Ressons (21h)	Ressons sur Matz
26/27 Avril	Lataule	Ressons sur Matz
03/04 Mai	Neufvy/Aronde	Ressons sur Matz
10/11 Mai	Braisnes	Ressons sur Matz
17/18 Mai	Hainvillers	Ressons sur Matz
24/25 Mai	Ricquebourg	Ressons sur Matz
29 Mai	Mortemer (10h30)	Ressons sur Matz
31 Mai	Coudun	Ressons sur Matz
07/08 Juin	Biermont	Ressons sur Matz
14/15 Juin	Vignemont	Ressons sur Matz
21/22 Juin	Belloy	Ressons sur Matz
28/29 Juin	Marquéglise	Ressons sur Matz

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Mia, Ivy **GALATA** née le 19 décembre 2014 à Compiègne, 8 rue de Flandre.

Léna, Zoé **LEVANDOWSKI** née le 27 janvier 2015 à Compiègne, 14 rue de Flandre.

Timéo ,Gérard, Jean-Claude **PICARD** né le 18 mars 2015 à Compiègne,175 rue de la Marlière.

### Décès :

**BAILLON** André (ancien Adjoint au Maire de la Commune de 1982 à 1995 ) décédé le 12 Février 2015 à L'Isle d'Espagnac- Charente.



Comme chaque année, nous vous invitons à célébrer la fin de la seconde guerre mondiale.

La Cérémonie se déroulera le Vendredi 8 Mai 2015 à 11h30 au Monument aux Morts et sera suivi du verre de l'amitié servi par le comité des fêtes.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Nous vous informons que le secrétariat de la Mairie sera fermé du 4 mai au 9 mai inclus.

Aucune permanence ne sera assurée.



## Répertoire téléphonique :

<b>La Mairie :</b>	
<b>Permanences :</b>	03.44.85.01.24
Mardi/Jeudi :14h-18h	
Samedi 10h-12h	
Ecole de Conchy les Pots	03.44.85.08.69
Trésor Public de Lassigny	03.44.43.60.19
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : Conchy les Pots	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 71 10
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

### NANTAISE DES EAUX SERVICES :

**0969 320 404 (appel non surtaxé)**

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

### BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Gérontologie  
du Compiégnois/Noyonnais

**Parc tertiaire de La Croix  
64, rue Claude Bourgelat**

**60610 La Croix Saint Ouen 03 44 09 16 78**

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Pour le recensement militaire de la 2ème période de l'année 2015, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Juin 1999.

Nous vous rappelons que l'âge légal de recensement est fixé à 16 ans.

### INFOS UTILES

#### **Déchetteries de LASSIGNY Et RESSONS SUR MATZ**

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

#### **Ramassage des ordures ménagères tous les JEUDIS**

**Collecte du Tri sélectif (bac jaune) les mercredis des  
semaines impaires**

**A SORTIR LA VEILLE !!!!**

#### **Horaires de la bibliothèque Intercommunale de Boulogne la Grasse: « PLAISIR DE LIRE »**

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse  
Mercredi de 14h30 à 16h30  
Samedi de 14h30 à 16h30



Bulletin Municipal tiré en 280 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert  
GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : QUILLET Nathalie

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE